

Je me réjouis des déclarations du président de la République et du Premier ministre qui valident la cohérence et les priorités de la réforme pénale préparée par la Garde des Sceaux : suppression des peines plancher, individualisation des peines, développement des alternatives à la détention, lutte contre la récidive et les "sorties sèches", stricte application de toutes les peines prononcées, respect des droits des victimes, poursuite au-delà de 2014 des créations d'emploi pour les services d'insertion et de probation et les services pénitentiaires.

Second sujet de satisfaction : le dépassement, dans les propos du président de la République et du Premier ministre, d'une opposition qui n'a pas lieu d'être entre justice et sécurité. Une meilleure justice avec des peines mieux adaptées, effectivement exécutées, et moins de récidive, cela contribue fortement à la sécurité. Nous voulons à la fois plus de sécurité et une justice plus efficace. Ce n'est pas contradictoire mais complémentaire.

Jean-Pierre Sueur.